****

**Avis d’Appel Public à la Concurrence**

Collectivité qui passe le marché :

Mairie de l’Entre-Deux

2, rue Fortuné Hoarau

97 414 ENTRE-DEUX

Objet et caractéristiques du marché :

**MISSION AMO POUR LA CREATION D’UNE AIRE DE JEUX DANS LA RUE VIENNE**

**2025-E2-0059**

Procédure :

Marché passé selon la procédure adaptée : consultation passée selon le Code de la commande publique en application de l’article L2123-1 de l’ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative et de l’article R2123-1 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie règlementaire.

Marché ALLOTI : Non

Contenu du dossier de consultation :

* Contrat Valant Acte d’Engagement (CVAE),
* Le Cadre de Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF),
* Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),
* Plan de Zonage
* Plan de Situation
* Le formulaire DC1 « Lettre de candidature »
* Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat »
* Le formulaire DC4 « Déclaration de sous-traitance »

Critères de sélection des offres :

* 40 % sur la Valeur Technique
* 40 % sur le Prix des prestations
* 20 % sur le Délai d’execution

Obtention du dossier :

Le DCE peut être obtenu gratuitement sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Il est conseillé aux candidats de s’enregistrer avant de télécharger le dossier afin d’être tenus informés des éventuels compléments, corrections ou modifications apportés au dossier.

Date limite de réception des offres :

**Mardi 02 septembre 2025 – 12h00**

Remise des offres :

Les offres devront être déposées uniquement par voie électronique via la plate-forme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Date d’envoi à la publication :

Mardi 12 août 2025